

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2017

Espace Charles Le Goffic à Pacé

Nombre de personnes présentes : 38

Nombre de pouvoirs : 44

Présence de représentants de municipalités et d'associations :

- Philippe Thébault : maire de St Gilles
- Raymond Coz : adjoint au maire de St Gilles, délégué au développement durable et solidaire
- Agnès Danset : 1ère adjointe au maire de Pacé
- Jean Peuzin : secrétaire général de l'association Eaux et Rivières de Bretagne

Absents et excusés :

- Paul Kerdraon : maire de Pacé
- Jacques Aubert : adjoint au maire de Pacé

Ordre du jour :

- Présentation de l'association
- Bilan moral 2017
- Bilan financier 2017
- Election
- Rappel des nuisances
- Actions à venir
- Questions diverses
- Annonce du résultat de l'élection
- Pot de convivialité

Présentation de l'association

Présentation des membres du bureau et de l'historique de l'association.

Bilan moral 2017

Les élus présents confirment qu'à ce jour il n'y a toujours aucun dossier d'ouverture de carrière déposé.

Participation aux vœux des mairies de St Gilles et Pacé

Participation aux meetings des candidats aux législatives :

- François André
- Emmanuel Couet, qui à cette occasion a pu prendre connaissance du projet

Forums des associations de St Gilles et Pacé

Réunions publiques communales : réunion PLUi sur Pacé, et prochainement celle de St Gilles (début décembre 2017)

CDNPS : aucune réunion planifiée en 2017

Schéma Régional des Carrières :

A pris du retard.

Création d'une commission de 5 membres au sein de DPSF, chargée de lire et analyser ce document dans sa version actuelle (qui ne sera pas forcément la définitive).

Présentation de l'analyse effectuée par Jean-Charles Fournier :

- Le schéma est régional depuis 2013 (départemental avant)
 - Prise en compte de l'intérêt économique national
 - Prise en compte des ressources sur le territoire
 - Protection des paysages et des sites
 - Recommandation d'utiliser les matériaux au plus proche du besoin
 - Note à l'été 2017 par le ministère de l'environnement à l'attention des Préfets, pour améliorer la gestion de ce schéma :
 - Il doit être en conformité avec les autres schémas directeurs :
 - SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
 - SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
 - SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique)
 - SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires)
 - PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
 - PRAD (Plan Régional d'Agriculture Durable)
 - SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
 - Eviter ce qui peut nuire
 - Réduire les effets négatifs
 - Compenser (partie environnementale)
- => **les circuits courts seront privilégiés**
- Les aspects économiques sont mis en avant
 - Risque que la parole des associations environnementales soit moins mise en avant.

Le Schéma Régional des Carrières est réalisé sous l'égide du Préfet, qui validera le document.

Comité de pilotage composé de 4 collègues :

- Etat
- Collectivités territoriales
- Professionnels de l'extraction de matériaux
- Associations agréées

Question posée : ne serait-il pas opportun de se rapprocher des associations agréées ?

Réponse : notre association fait partie d'IVINE (fédération associative départementale), qui est agréée.

=> nous sommes déjà en mesure de faire passer des messages et récupérer de l'information.

Il pourrait être intéressant de rejoindre d'autres associations très actives (ex : Eaux et Rivières de Bretagne).

Outils de communication :

Profil Facebook

Site internet

Diffusion 2 fois par an d'une lettre d'information décrivant toutes nos actions au cours de l'année

Comme 2016, l'année 2017 est une année de transition

Vote du bilan moral : bilan moral approuvé à l'unanimité

Bilan financier 2017

Les comptes de l'association sont dans le vert.

Demande de subvention faite à Pacé, non obtenue, liée au fait que l'année 2016 a été une année de transition (peu d'actions)

Taux d'adhésion en baisse. Conséquence du fait que le projet est actuellement "en sommeil".

Vote du bilan financier : Bilan financier approuvé à l'unanimité.

Election du nouveau CA

Liste des sortants :

- Chantal Bocel
- Eric Bocel
- Jean-Charles Fournier
- Maryvonne Guyon
- Sandrine Laccueille
- Franck Laccueille
- Patrick Millieret
- Réjane Rousselet

Liste des candidats :

- Chantal Bocel
- Eric Bocel
- Jean-Charles Fournier
- Patrick Millieret
- Réjane Rousselet

Agnès Danset et Philippe Thébault prennent la parole :

On sait que le projet est toujours là, latent. On n'a aucune information à ce jour, ce qui est plutôt positif.

Les deux municipalités sont vigilantes et l'association est là pour veiller. Les municipalités seront informés si la situation évolue (dépose de dossier).

St Gilles : les 27 élus sont contre le projet et restent vigilants.

St Gilles et Pacé sont d'accord pour se battre au moment où le projet arrivera.

Le PLUi est alimenté par beaucoup d'éléments.

Le PLUi est fait pour 15 ans minimum : déplacement urbain, agriculture, habitat, développement économique, ...

Rennes Métropole a créé des secteurs. Pacé et St Gilles ne sont pas dans le même secteur.

Rennes Métropole demande aux responsables des secteurs (Paul Kerdraon pour le secteur dans lequel se trouve Pacé, et le maire de l'Hermitage pour le secteur où se trouve Saint-Gilles) de réunir les élus pour faire un travail autour de l'agriculture afin de créer un schéma de la terre agricole.

Prochaine réunion PLUi le 7 décembre à 20h à St Gilles.

Planning PLUi :

- 2018 : les communes rédigent leur vision
- fin 2018 : réunions publiques
- 2019 : décision Rennes Métropole

Agnès Danset indique qu'il est très important de venir aux réunions publiques pour faire entendre sa voix.

Philippe Thébault déclare que le travail fait par l'association est de qualité, et que cela est très précieux pour les communes

Question posée : quid de la zone de 25 ha (250 - 300 logements) qui doit devenir constructible sur la partie est de St Gilles (très proche des terres prévues pour la carrière) ?

Réponse de Philippe Thébault :

- ZAD (Zone d'Aménagement Différée) votée en conseil municipal. Validée par le Préfet
- Etude par Archipole : étude de faisabilité => résultat positif
- Appel d'offres en cours afin de choisir un cabinet d'études pour travailler sur l'étude de lancement d'une ZAC.

Philippe Thébault indique que jusqu'ici, personne n'a fait de remarque sur ce projet (et en particulier aucune remarque de la part de la Préfecture).

Philippe Thébault évoque également le projet de refonte totale de la déchetterie de Pacé (qui deviendra commune à St Gilles et Pacé car celle de St Gilles fermera).

=> il faut que les voies d'accès soient sûres et confortables : il faut donc éviter que les voitures se croisent avec des camions (cet aspect a été discuté avec Rennes Métropole).

L'ouverture d'une carrière serait clairement incohérente vis-à-vis de ces deux projets en cours.

Rappel des nuisances

Pollutions, trafic et insécurité routière, économie.

Rennes est dans les villes les plus attractives de France => la population va augmenter => les besoins en sable vont rester hauts.

Aux niveaux économique et écologique, la proximité de la zone d'extraction serait un avantage.

Remarque : notion de ville archipel choisie par Rennes Métropole.

Notion de ceinture verte.

Agnès Danset fait remarquer qu'à l'époque la carrière était annoncée comme nécessaire pour la 2ème ligne de métro, la LGV, la gare de Rennes. Pourtant, ces chantiers ont bel et bien été réalisés.

Il faut donc être très vigilants sur les arguments qui peuvent être mis en avant pour justifier l'implantation d'une carrière.

Les matériaux de construction doivent aussi évoluer.

Pollution de l'air : épisode récent "ciel jaune" dû entre autres à des particules de sable.

Question posée : ne pourrait-on pas se pencher plus précisément sur les impacts sur la santé ?
(particules fines)

Réponse : il y a très peu d'études sur ce sujet, et le corps médical semble ne pas trop se pencher sur la question.

AirBreizh fait des mesures mais n'étudie pas les impacts sur la santé.

Trafic routier : l'échangeur du Pont de Pacé est déjà saturé tous les matins et tous les soirs.
L'ajout d'un trafic important de camions augmenterait fortement la saturation et l'insécurité.
De plus : dégradation du réseau routier, boue par temps de pluie.

Economie :

Nuisance économique : destruction d'emplois : agricoles et maraîchers + personnels de restauration (estimée à environ 60 personnes par les professionnels du secteur).

Employés pour la carrière : environ 5 personnes (il ne s'agirait pas de créations puisque les emplois seraient transférés de la carrière du Rheu).

Question posée : si la carrière ne se fait pas à Pacé, où pourrait-elle s'implanter ?

Réponse : c'est l'objet du Schéma Régional des Carrières.

L'objectif est de trouver une zone de moindre impact.

Durée de l'exploitation de la carrière : 30 ans, avec extensions possibles par la suite.

Impact immobilier : dévalorisation des biens immobiliers aux alentours de la carrière et au-delà.

Impacts sur l'eau

Intervention de Jean Peuzin, qui attire l'attention sur les impacts sur l'eau : Eaux et Rivières de Bretagne est actuellement en lutte contre plusieurs projets d'extraction en Bretagne.

Problèmes actuels d'approvisionnement en eau (sécheresse), qui ne vont pas s'arranger avec le réchauffement climatique.

=> Eaux et Rivières sera vigilante et aux côtés de DPSF sur ce projet car les impacts sur l'eau dans cette zone seraient préoccupants.

Les rejets d'eau sont moins critiques dans le cas d'une carrière que dans le cas d'une mine par exemple.

Jean Peuzin insiste également sur le risque de la notion de compensation, qui peut s'avérer nuisible au final : c'est l'intérêt général qui doit primer.

La pollution des nappes phréatiques se situe aussi au niveau des remblais qui ne sont jamais contrôlés à 100%.

Question posée : y a-t-il des rachats de terrain encore en cours par Lafarge ?

Réponse : pas de rachat en ce moment.

Actions à venir

Continuation des actions de communication.

Prendre part au débat
Participation aux réunions publiques
Adhésion à Eaux et Rivières de Bretagne.

Rencontre de Florent Bachelier (nouveau député).

Approfondir nos connaissances.

Questions diverses

Pas de questions supplémentaires.

Annnonce du résultat de l'élection

Nombre de personnes présentes : 38
Nombre de pouvoirs : 44
Nombre de bulletins : 82, exprimés : 82, nuls : 0
Nombre de votants : 82

Réélus :

- Chantal Bocel : 82 voix
- Eric Bocel : 82 voix
- Jean-Charles Fournier : 82 voix
- Patrick Millieret : 82 voix
- Réjane Rousselet : 82 voix

Message de fin : Restons vigilants ! Risque de dépôt du projet vers 2019 - 2020.